

FC 032101/21/PU/C-BBLU/CRR/Law

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE DE BIWONG BULU

SECRETARIAT GENERAL



B.P : 657 Ebolowa

communabiwongbulu@yahoo.fr
672726 077/ 675 717276

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

BIWONG BULU COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE
BIWONG BULU**

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N° 001/ AONO /PU/C-BBLU/CIPM/2021 du 03/02/2021 pour les travaux de construction en trois (03) lots d'infrastructures scolaires dans certains établissements scolaires de la Commune de Biwong-Bulu, Département de la Mila, Région du Sud

Financement : BIP MINDDEVEL et MINEDUB, EXERCICE 2021

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du **BIP 2021** dans le Département de la Mvila, le Maire de la Commune de Biwong-Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction en trois (03) lots, d'infrastructures scolaires dans certains établissements scolaires de la commune de Biwong-Bulu, département de la Mvila, Région du sud.

Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

N°ORDRE	INTITULE	FINANCEMENT	IMPUTATION	MONTANT
Lot (01)	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de MOMEBILI	MINEDUB	55 15 197 01 641811 2222	16 500 000
Lot (02)	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de METYKPWALE NGOE	MINDDEVEL	55 27 351 01 641811 2222	16 500 000
Lot (03)	Construction d'un bloc maternelle à l'école maternelle de MELAN	MINDDEVEL	55 27 351 01 641811 2222	25 000 000

El

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif. Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- + **Travaux préparatoires – Etudes ;**
- + **Terrassements ;**
- + **Fondations ;**
- + **Maçonneries et élévations ;**
- + **Charpente – Couverture ;**
- + **Menuiserie bois ;**
- + **Menuiserie métallique ;**
- + **Électricité ;**
- + **Peinture ;**
- + **VRD ;**
- + **ETC...**

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives des BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Délai d'exécution

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires.

4. Allotissement

Les travaux sont en trois (03) lots

Toutefois, il est possible qu'une même entreprise soit adjudicataire des lots 1 et 2.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables constituant l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage pour les constructions est de **16 500 000 (seize millions cinq cent mille)** respectivement pour les blocs 1 et 2 et de **25 000 000 (vingt-cinq millions)** pour le lot 3.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, pratiques observées ces cinq dernières années budgétaires dans le Département de la Mvila et ailleurs.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

Abandon des chantiers, marchés précédent en cours de réalisation au-delà des délais contractuels sans raison technique administratives éprouvées

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINDDEVEL et MINEDUB 2021.**

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA lot 1 et 2 respectivement et 500 000 (cinq-cents mille) FCFA pour le lot 3**, valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de BIWONG BULU, Tel : 672 72 60 77/675 71 72 76 dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de BIWONG BULU (tel:699 19 75 27/ 677 05 99 99), d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) francs CFA.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont Un (01) Original et six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Biwong-Bulu au plus tard le 12/03/2021 à 14 Heures, heure locale où un agent de la commune la recevra et devant porter la mention ci - après :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 001/ AONO /PU/CIPM/ 2021 du 03/02/2021 pour les travaux de construction d'infrastructures scolaires dans certains établissements scolaires de la Commune de Biwong-Bulu,
Département de la Mila, Région du Sud.**

FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL ET MINEDUB, EXERCICE 2021 (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié à la Mairie de Biwong-Bulu et auprès des Services de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila (MINMAP).

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Biwong-Bulu le **12/03/2021 à 15 Heures**. A cet effet les offres seront reçus jusqu'à 14H00 au plus tard, le même jour.

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier (une seule personne par entreprise).

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Abandon des chantiers, marchés précédents en cours de réalisation au-delà des délais contractuels sans raison techniques administratives éprouvées

Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative après les 48h prévues par la réglementation ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**),

Offre technique :

- Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :
 - Plan Type ;
 - Délai d'exécution des prestations ;
 - Bordereau et devis Quantitatif des travaux.
- non acceptation d'une des conditions de la lettre commandé par le soumissionnaire (**l'absence de rubrique méthodologie d'exécution CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés**) ;
- Offre technique incomplète ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés;
- non-respect de deux (02) critères essentiels. *sl*

Offre financière :

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
 - absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
 - non-conformité au modèle de soumission ;
 - Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet (document).

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. La surface financière ; présentation d'une attestation de surface financière égale au moins 2/3 du montant prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins deux (02) projets similaires au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (*un conducteur des travaux, ingénieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois(03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum*) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, une (01) dame sauteuse, un (01) générateur) ;
5. La méthodologie d'exécution des tâches.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises éventuelles proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

NB : Toutefois, une seule entreprise ne peut être adjudicataire de plus de deux lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, Tel : 672 72 60 77/675 71 72 76.

Ampliations :

- ARMP/SUD
- DDMINMAP/MVILA
- DDMINTPMVILA
- DDMINEPAT/MVILA
- MINEDUB/IAEB-BB
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE

Biwong-Bulu, le 15 FEV 2021

Le Maire de La Commune de Biwong Bulu,

(Autorité Contractante)



Samuel Ndonga